

Rapport d'activité

2018

Assemblée | 11
Générale | JUIN

Table des matières

Le mot du Président	2
Une entrée remarquée du Synofdes dans le champ de la négociation sociale	3
Un service juridique renforcé.....	6
Représentation du Synofdes	7
Focus sur 3 projets de 2018	8
Un nouveau dynamisme partenarial.....	9
Des partenariats pour améliorer la visibilité du syndicat et élargir notre offre de service	10
La régionalisation	11
Présence institutionnelle.....	12
Un fonctionnement interne au service de nos ambitions.....	13
Un service juridique plus efficace	13
Vie statutaire.....	13
Les rendez-vous du Synofdes	13
La communication	14
L'équipe du Synofdes	15
Le Conseil d'administration.....	15
La Commission Sociale	16
L'équipe permanente	16
Nos ambitions pour 2019	17

Le mot du Président

Michel CLEZIO – Président du Synofdes

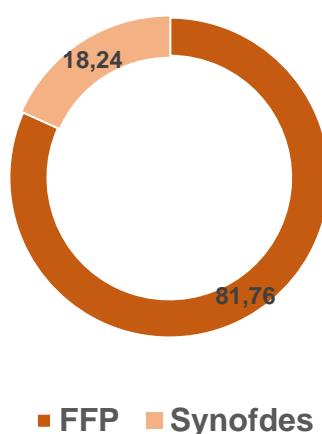
« L'année 2018 a été marquée par plusieurs faits qui témoignent de l'évolution de notre organisation. En effet le Synofdes est entré de plein pied dans le champ de la négociation sociale au sein de notre branche et dans les discussions interbranches. Aussi il a su mettre en œuvre un dynamisme partenarial et évènementiel d'une nouvelle dimension. Ainsi notre syndicat a connu un élargissement notable de sa base adhérente et a su penser une nouvelle organisation au service des entreprises de formation qui lui font confiance. »

Une entrée remarquée du Synofdes dans le champ de la négociation sociale

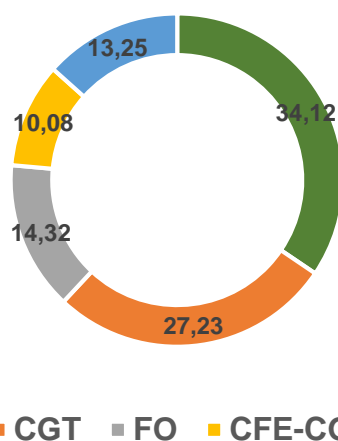
L'année 2018 a confirmé l'entrée dans le champ paritaire en faisant une claire distinction entre la participation constructive de ses mandataires dans les différentes commissions relatives au dialogue social de la branche et les difficultés rencontrées avec la gouvernance de la Fédération de la formation professionnelle (FFP). En effet, l'année 2018 s'est conclue sans qu'un protocole d'accord entre le Synofdes et la FFP ait pu être signé.

Malgré cela le Synofdes, par le biais de ses mandataires, s'est emparé pleinement des sujets et des enjeux du dialogue social de branche. Cet investissement a contribué à donner une image positive de l'arrivée du Synofdes dans le champ du dialogue social.

Représentativité patronale dans la branche



Représentativité organisations syndicales dans la branche



Ce paysage syndical a impliqué de rencontrer toutes les parties prenantes et le Synofdes a pris pleinement la mesure de la double dimension du dialogue social de la branche : avec l'autre organisation professionnelle, la FFP, mais aussi avec les organisations syndicales de salariés qui ont chacune été rencontrées et avec qui la discussion s'est installée de manière permanente et constructive.

Le recrutement à l'été 2018 d'une juriste référente de notre champ d'activité et au service des adhérents est venu en outre appuyer le travail des mandataires en commissions et a permis de consolider notre présence.

Quelques chiffres :

- 40 réunions paritaires (commissions et groupes de travail) sur tous les thèmes relevant de la compétence de la branche (rémunérations, égalité professionnelle, santé et prévoyance...);
- 2 réunions de l'association de gestion des fonds paritaires ;
- 9 accords signés dont celui visant la rénovation de la commission paritaire nationale de négociation ou celui concernant la revalorisation des rémunérations.

La vie de la branche c'est aussi :

- La réalisation et la diffusion d'un panorama ;
- La mise en ligne du site internet de la branche ;
- La finalisation d'une enquête sur le référentiel de compétences.

Pour élaborer et coordonner ses positions dans le dialogue social de branche, le Synofdes a mis en place sa Commission Sociale, réunissant ses représentants dans les diverses instances de la branche et ses adhérents intéressés. Elle se réunit en amont des travaux paritaires pour construire une doctrine qui marque sa singularité dans son approche du dialogue social tout en respectant les contraintes de ses entreprises et enfin pour permettre à ses mandataires de disposer d'un lieu de mutualisation voire de formation. Ce dernier point mobilise d'ailleurs tous les efforts du Synofdes pour l'année 2019.

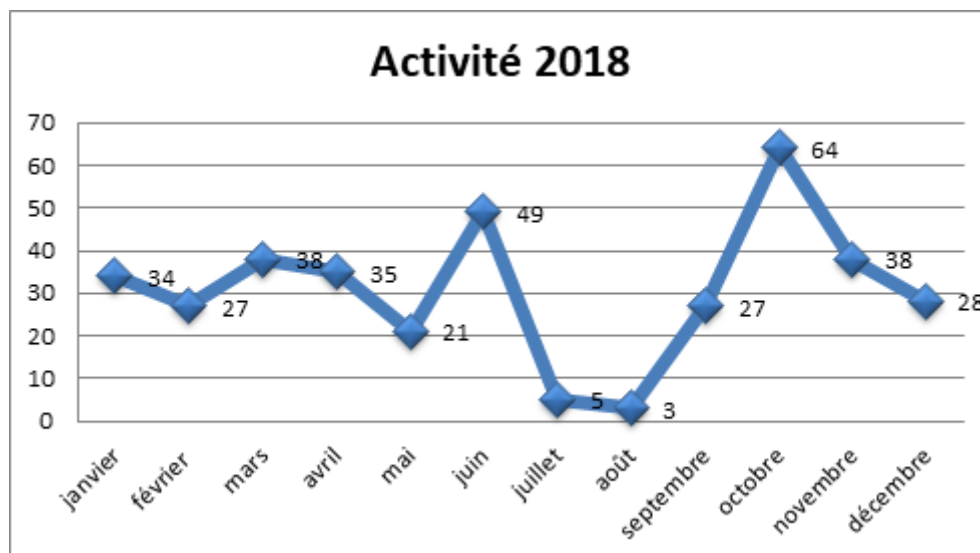
L'association avec le CNEA a également permis de donner la possibilité à nos représentants de participer à des commissions interbranches qui permettent à chacun d'échanger sur les dossiers transversaux à toutes branches. En effet malgré les singularités propres à chaque branche, les sujets sont souvent communs et cela peut être un vecteur de professionnalisation que de confronter les approches spécifiques à chaque branche sur des sujets communs comme les politiques salariales, l'anticipation des mutations de métiers respectifs ou encore les régimes de prévoyance.

Cette ouverture à l'interbranche est essentielle dans la perspective des collaborations à mener au sein de l'OPCO que le gouvernement a assigné à la branche faute d'accord entre les partenaires sociaux mais aussi dans la perspective du regroupement des branches qui se dessine et qui ne manquera pas d'occuper le Synofdes dans les temps qui viennent.

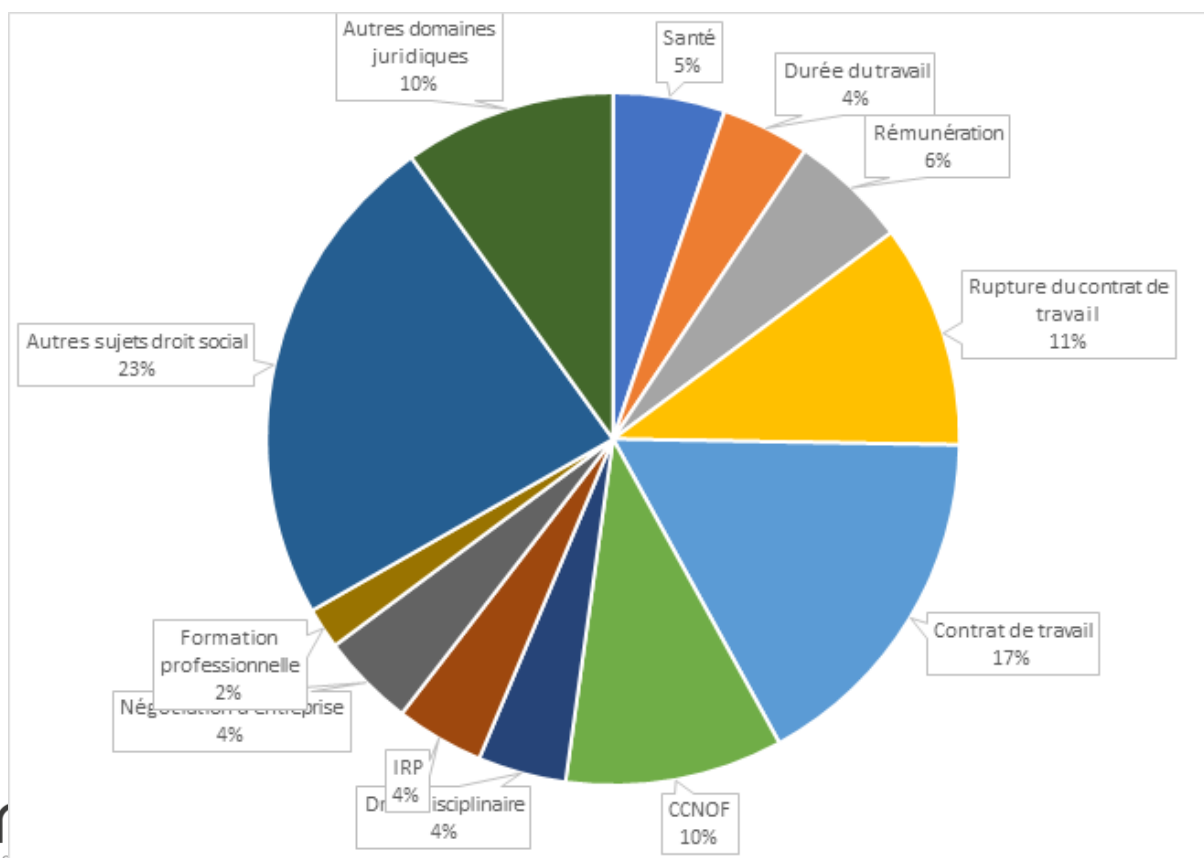
Un service juridique renforcé

Les chiffres clés de 2018

Nombre de dossiers traités

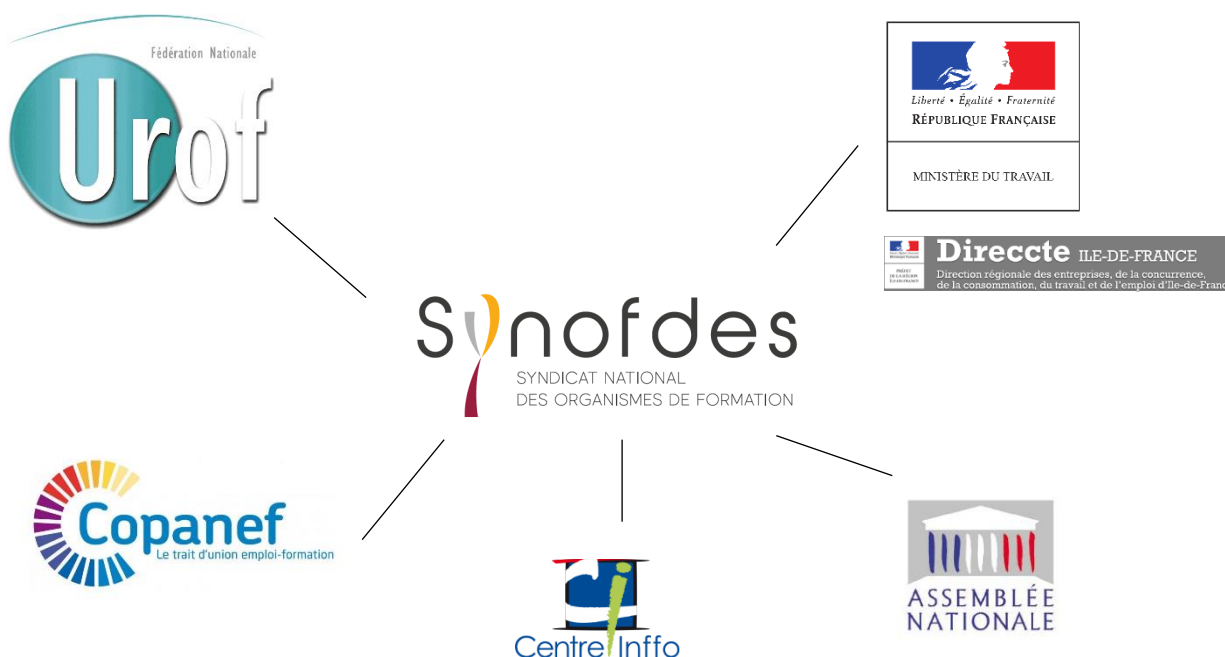


Répartition thématique des dossiers



Représentation du Synofdes

- Au près de l'UROF : échanges lors de Conseils d'administration ou des Assemblées générales des Urof en Île-de-France, Hauts de France, Grand Est et Occitanie. L'intervention s'inscrivait dans la perspective d'une évolution des statuts de certaines associations ou de leur mode de fonctionnement. A cette occasion, le Synofdes a présenté des points clés de la loi du 5 septembre 2018.
- Rendez-vous avec le Ministère du travail et le Haut-commissariat à la transformation des compétences : échanges avec Stéphane LARDY, Stéphane REMI, Estelle SAUVAT et Carine SEILER. Préparation de la participation du commissariat à la matinée Synofdes le 14 juin dernier.
- Comité des réseaux de Centre Inffo : contribution à la préparation de l'UHFP de février 2019 (4 réunions).
- Audition du Synofdes par une délégation du groupe parlementaire travaillant sur la loi Pacte en lien avec le dossier RSE : présentation de la démarche du Synofdes.
- Participation au groupe de travail « Transformation numérique des OF » mis en place par la Direccte Ile de France (5 réunions)
- Participation à différents événements. A titre d'exemple : journée organisée par le COPANEF le 2 octobre 2018 relative à la présentation des opérations Fest.



Focus sur 3 projets de 2018

Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

- Élaboration du dossier de candidature auprès de France stratégie, autour de la construction d'un référentiel sectoriel Organisme de Formation ;
- Présentation du projet auprès de membres de la commission RSO de France Stratégie ;
- Interlocutrice de l'agence Lucie qui a élaboré avec la contribution de représentants du Synofdes un référentiel articulant qualité et RSE des organismes de formation ;
- 15 organismes de formation sont engagés dans l'expérimentation.

Certification qualité des organismes de formation

Participation au groupe de travail CNEFOP et DGEFP (+10 réunions)

- Production du référentiel national qualité des organismes de formation ;
- Élaboration du guide d'audit ;
- Conception de la marque de la certification de l'Etat ;
- Participation au séminaire qualité le 17 décembre.

À chaque séance contribution concrète du Synofdes de déclinaison des critères en indicateurs et en modalités d'audit.

Perspective :

- positionnement Synofdes par rapport à la démarche qualité et aux différents coûts ;
- régulation du marché par la logique qualité.

Montage élaboration de demi-journées ou journées d'information

3 Demi-journées **+ de 450** participants

Thématiques : présentation du rapport Marx-Bagorski, les nouveaux formats de l'offre de formation, la nouvelle approche du marché de la formation.

Un nouveau dynamisme partenarial

Outre le partenariat structurel avec le CNEA, le Synofdes a développé des partenariats pour s'ancrer dans le paysage institutionnel et se rendre plus visible dans le champ de la formation professionnelle et du développement des compétences.



Le Synofdes a affirmé sa vision de l'entreprise de formation ancrée dans son environnement et intégrant les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes.

En répondant avec l'Agence Lucie à l'appel à projet de France Stratégie, le Synofdes a à cœur de promouvoir sur une base volontaire, l'importance pour ses entreprises d'intégrer les problématiques liées à la RSE. Au regard des engagements du Synofdes pour une formation au service conjoint des personnes et de l'intérêt général, et au regard de notre ancrage dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, il est naturel de promouvoir l'idée que l'entreprise doit agir de façon socialement responsable.

Dans le cadre de ce partenariat et à partir d'un noyau d'adhérents « expérimentateurs », un outil d'auto-évaluation (fondé sur un référentiel sectoriel que le Synofdes a participé à définir) est partagé.



Des discussions furent menées avec les Unions régionales des organismes de formation (UROF) afin d'une part que le rôle respectif des deux organisations soit parfaitement en synergie et d'autre part d'élargir notre base adhérente en montrant les services complémentaires que peut apporter une organisation professionnelle en complément du positionnement d'une organisation de la société civile comme les UROF. De nombreux Présidents d'UROF ont témoigné d'un réel engagement au service des deux organisations et il convient de les remercier confraternellement. Pour consolider et étayer cette démarche, la gouvernance du Synofdes a permis des conditions particulières d'adhésion en 2018 qui ont porté leurs fruits.

Des partenariats pour améliorer la visibilité du syndicat et élargir notre offre de service

Le Synofdes a la volonté de s'ouvrir à des acteurs de l'accompagnement, de la formation et du développement des compétences quel que soit leur champ conventionnel. C'est la raison pour laquelle dès 2018 le Synofdes a réformé ses statuts afin de permettre à cette pluralité d'acteurs d'adhérer selon un statut propre et que le Synofdes devienne un lieu de mutualisation, d'échanges, de confrontation constructive entre acteurs qui pratiquent des métiers identiques ou connexes. Outre que le cantonnement dans le champ conventionnel ne paraît pas rendre compte de l'extraordinaire diversité des acteurs concourant au développement des compétences et à l'insertion professionnelle, il apparaît par ailleurs que la perspective du regroupement des branches oblige le Synofdes à s'inscrire comme acteur de cette perspective.



APEC : convention proposée au CA. Pas d'action en commun réalisée en 2018.



Centre Info

Centre Info : proposition d'une offre commerciale pour les adhérents Synofdes.

Perspective : rencontre avec le nouveau Délégué général est prévue en 2019.



Fédération des CIBC : travail avec le Délégué général et rencontre entre les présidents. Perspectives : adhésion de la fédération, voire des CIBC individuellement.

le **cnam**

CNAM : Accord de principe de partenariat.

Mise à disposition gratuite de salle et intervention de chercheurs-enseignants.

Plusieurs organismes de formation ont sollicité une présentation du Synofdes et en particulier les différenciations du syndicat et l'offre de service disponible. L'appui formation est plébiscité par la plupart d'entre eux.

La régionalisation

Le Synofdes a affirmé en 2018 la volonté d'ancrer son action dans les territoires en régionalisant son action à travers la nomination de 10 délégués régionaux et de l'instauration d'un comité des régions.

Adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre dernier ces réformes porteront leurs premiers fruits en 2019. Cette régionalisation doit permettre d'être plus à l'écoute des problématiques particulières des territoires mais aussi de rendre le Synofdes plus vivant et plus présent dans ces territoires au travers des dynamiques que les délégués ont en charge d'insuffler avec l'appui notamment quand il s'agit d'organiser des événements décentralisés, ce qui a déjà été entrepris et mis en œuvre en ce début 2019 à travers la Tournée des régions de la réforme et des réunions organisées autour des échéances relatives à la certification qualité.



NOUVELLE AQUITAINE - Muriel PECASSOU

PAYS DE LA LOIRE - Corinne LANGLAIS

CENTRE VAL DE LOIRE - Michel BOSSEAU

BRETAGNE - Pascal HUBERT

HAUT DE FRANCE - Maurice MONOKY

GRAND EST - Claude GEOFFROY

AURA - Jeanine CHAPOT

PACA - Philippe GENIN

OCCITANIE - Anne FABRE

ILE DE FRANCE - François LONGERINAS

Présence institutionnelle

De la consolidation à l'élargissement

Les travaux préparatoires à la Loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel votée le 5 septembre ont multiplié les sollicitations institutionnelles et requièrent un élargissement des expertises issues des rangs du syndicat. A cet égard, le Synofdes a rencontré à plusieurs reprises la rapporteure Catherine FABRE, le cabinet de Muriel PENICAUD ainsi que la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale.

Sans contester la nécessité de desserrer le carcan institutionnel entourant l'usage individuel d'un droit à la formation et de recentrer les dispositifs sur les politiques de l'emploi, le Synofdes a exprimé plusieurs inquiétudes ; quant à la part de financement dédiée au CPF de transition, seul outil véritable de mobilité professionnelle volontaire mais aussi un certain scepticisme concernant l'application censée fluidifier l'accès au droit à la formation (les prérequis concernant la convergence des systèmes d'information ne semblent pas remplis).

Le dossier relatif à la qualité est apparu plus complexe qu'envisagé initialement et a pris un retard qui nécessite d'amender le calendrier de mise en œuvre. Dans un autre ordre d'idée, on peut partager la nécessité d'un recentrage de la mutualisation vers les salariés des entreprises de moins de 50 salariés, les demandeurs d'emploi ou l'alternance mais il est évident que la suppression de l'obligation de financement du plan dans les entreprises de plus de 50 salariés aura des effets récessifs sur le marché de la formation, à fortiori lorsque la définition de l'action de formation devient moins contraignante.

L'effort de l'Etat en direction des demandeurs d'emploi à travers le PIC est remarquable et le Synofdes l'a exprimé à Jean-Marie MARX lorsqu'il est venu ouvrir l'Assemblée Générale du 6 décembre dernier. Cependant les différences de traitement des entreprises de la branche dans sa mise en œuvre régionalisée ne peut qu'interroger sans parler du problème de *sourcing* des publics dont nous nous sommes fait l'écho à plusieurs reprises notamment dû à des dispositifs qui se font concurrence alors qu'ils devraient être mis en synergie. Cette inflation des sollicitations et l'élargissement de notre base adhérente oblige le Synofdes à plusieurs égards.

Grace à l'investissement des équipes en interne sur le champ institutionnel et des mandataires sur le champ paritaire, le Synofdes a pu faire face en étant propositionnels mais il faut envisager pour 2019 de continuer sans relâche les réformes fonctionnelles engagées en 2018.

Un fonctionnement interne au service de nos ambitions

Un service juridique plus efficace

Le service juridique a été transféré à Paris en modifiant le mode de saisie des questions juridiques de nos adhérents qui s'effectue via l'espace adhérent de chacun et ceci afin de mieux s'appuyer sur le service juridique du CNEA en libérant du temps de Claire RICHIER afin qu'elle intervienne en appui de nos mandataires sur le champ de la négociation sociale.

Vie statutaire

Le conseil d'administration a par ailleurs modifié le régime des cotisations afin de faciliter l'adhésion des organismes de taille modeste ayant un chiffre d'affaire inférieur à 1 million d'euros. Le travail concernant les modifications statutaires a abouti et a permis la mise en place d'une régionalisation du Synofdes et l'adhésion de membres associés, confirmant ainsi le souhait de devenir une plateforme d'échanges et de mutualisations entre acteurs de la formation qui ne relèvent pas des mêmes conventions collectives. Enfin, le Synofdes a changé de nom en devenant le Syndicat National des Organismes de Formation tout en gardant son acronyme et sa fidélité à son histoire ancrée dans l'économie sociale et solidaire.

Les rendez-vous du Synofdes

Le Synofdes a vu un doublement de ses effectifs adhérents nécessitant une démultiplication ses initiatives en 2019.

Une Tournée des régions afin d'aider ses adhérents à inscrire leur stratégie d'entreprise dans le sillage de la réforme, organisation de plusieurs événements à Paris et en régions sur les bonnes pratiques préparant les entreprises de la branche à la certification qualité (plus de 15 dates qui ont été co organisées pour 2019 en région) ; mise en chantier d'un nouveau site internet plus vivant et réactif y compris ; investissement des réseaux sociaux, nouvelle gestion en matière de communication interne et externe.

La nouvelle organisation mise en place doit conforter la communication et les services rendus aux adhérents y compris par des sessions de formation comme celles organisées autour du thème de la RGPD. Mieux former les mandataires mais aussi proposer une palette plus diversifiée de services aux adhérents (événements informatifs, un appui plus technique et sur mesure en proposant audits et formations) doit être une des priorités du Synofdes.

Dans cet esprit une commission « numérique » présidée par Maurice MONOKY se met en place afin d'élaborer un état des lieux de la situation dans les entreprises de la branche et de faire des préconisations qui seront relayées par le Synofdes au sein de l'OPCO ESSFIMO afin de dégager les moyens financiers nécessaires pour opérer ces transformations.

Les évènements organisés les 14 juin au CISP et le 6 décembre au CNAM sur les thèmes de la réforme et du PIC ont rencontré un vrai succès d'audience confortant ainsi la visibilité du Synofdes et les besoins des adhérents.

La communication

En 2018 le Synofdes s'est doté d'un fil Twitter afin d'améliorer sa visibilité sur les réseaux sociaux. Créé en 2018, il a été inauguré lors d'une réunion sur la formation continue en décembre 2018.

Le site internet du Synofdes en 2018 a connu une hausse de 50,40% de fréquentation par rapport à 2017, correspondant à 45 555 visiteurs sur l'année. Leur provenance à 86,77% est directe, c'est-à-dire que les visiteurs ont directement cherché le site du Synofdes dans leurs moteurs de recherche.

L'équipe du Synofdes

Le Conseil d'administration

AVICE Jacques **MEDIATION INSERTION FORMATION**

BARON Robert **ADOES**

BAULARD Hervé **FRATE FORMATION CONSEIL**

BERDOUS Nasser **IDEFLE**

BERMOND Benoit **LASER FORMATION**

BOCQUILLON Corinne **RDD08**

CHASSANG Mylène **ACPM**

CLEZIO Michel **CFP PRESQU'ILE**

COMBAT Franck **SJT**

CURVALE Pierre **INFREP**

D'ANGLEJAN Nicole **AFC Apprentis d'Auteuil**

DEMOUSSEAU Fabienne **Léo Lagrange Formation**

GENIN Philippe **ADEF**

GERARD Pascale **AFPA**

MAILLAN Catherine **SIGMA FORMATION**

MONOKY Maurice **ADAPEP AFP2I**

OUVRARD Cyril **ASFODEP**

PECASSOU Muriel **INSUP**

ROUX Catherine **INSTEP Midi Pyrénées**

SEGUELA Vincent **A2F Formation**

SOLAIMANI Rachid **ARES**

La Commission Sociale

CLUZEAU David – Président

AVICE Jacques

BARON Robert

BERDOUS Nasser

COMBAT Franck

CURVALE Pierre

D'ANGLEJAN Nicole

DEMOUSSEAU Fabienne

GARRIGOU Bernard

OUVRARD Cyril

PECASSOU Muriel

L'équipe permanente

NASSER Catherine – Chargée de développement

RICHIER Claire – Juriste référente de la branche des organismes de formation

Nos ambitions pour 2019

« Beaucoup d'entre vous ont déjà vu les effets de ces orientations début 2019 mais nous souhaitons assurer chacun de notre volonté de continuer durant cette dernière année de mandat à conforter notre organisation professionnelle qui est la seule à défendre une vision régulée au bénéfice des salariés et des demandeurs d'emploi dans un cadre financier sécurisé pour nos entreprises.

Si nous organisons le Synofdes pour faire face à ces évolutions de notre rôle et de notre présence, nous devons pouvoir nous appuyer sur chacun d'entre vous. Ce sont vos initiatives en région, votre capacité à faire adhérer, votre implication dans la vie de nos instances et votre volonté de prendre des responsabilités qui assureront la pérennité de notre projet pour faire valoir notre vision de l'acquisition des compétences comme étant au service conjoint des individus et de l'intérêt général. »